

L'APRÈS-LÉGISLATIVES

Réflexions désabusées
d'un citoyen électeur

Après les envolées lyriques des uns, les formules incantatoires des autres, l'indignation plus ou moins feinte de certains, les élections législatives ont eu lieu, leurs résultats proclamés, l'Assemblée populaire nationale installée. Le dernier mot est revenu, en définitive, aux chiffres absolus publiés par les autorités concernées ; ces chiffres ont relégué les statistiques à l'arrière-plan, car, aussi fines soient-elles, celles-ci, en relativisant, ne rendent pas tout à fait compte de la réalité brute...

De plus, s'il est plus facile de s'arranger avec les statistiques qui ne sont que le résultat de calculs et de se livrer à partir d'elles à des interprétations plus ou moins savantes ou fumeuses, cela l'est beaucoup moins avec les chiffres absolus et massifs ; ils sont pour le commun des mortels plus précis, plus significatifs et plus parlants que toutes les statistiques réunies. Dire en effet qu'il y a eu 53% d'abstention parle moins pour la plupart des gens que lorsqu'ils lisent que 12 millions d'électeurs sur 21 millions d'inscrits n'ont pas pris le chemin des urnes. 12 millions c'est un nombre brut et massif. Les chiffres et nombres absolus, dès lors qu'ils sont sans virgules ni décimales et ne résultent pas d'un calcul, frappent mieux l'opinion publique et sont porteurs de messages non équivoques. Point n'est besoin de clé de «décryptage» pour les comprendre et par conséquent pour saisir le sens profond du scrutin, en évaluer la portée et se faire soi-même sa propre opinion sur l'intérêt ou le désintérêt montré à ce scrutin par le corps électoral. Après cela, le citoyen, qu'il ait voté ou non, a la possibilité de se faire une idée sur ce qui va advenir ou non, dans les prochains mois, dans notre pays, aux plans politique, culturel, économique et social...

Dar Lokman restera-t-elle en l'état ? A-t-on changé tant de textes de lois, tant de députés et tant de ministres pour que rien ne change ? Les freins et les blocages politiques, bureaucratiques et culturels aussi vont-ils être déverrouillés ou fera-t-on encore du surplace tout en gesticulant et en criant au loup, à l'impérialisme, à l'Otan, au Mossad, à la CIA et au KGB ? Va-t-on continuer avec les mêmes œillères à suivre obstinément les mêmes schémas, modèles et méthodes de penser, réfléchir et travailler ? Nos «cerveaux» — je parle ici des personnes travaillant au sein de nos think tanks — sauraient-ils faire de la prospective sur le long terme, comme cela se fait ailleurs, ou est-ce que notre «horizon intellectuel» est irrémédiablement fermé ?

Qu'allons-nous faire des réserves de change que nous thésaurisons comme de vieux Harpagon, au point d'attirer l'attention du FMI qui a fini par nous demander de lui prêter une partie, laissant ainsi sous-entendre que lui sait et peut utilement les investir pour le développement de l'économie dans le monde ? Va-t-on prendre à bras-le-corps ces grands dossiers que sont notamment : l'industrialisation du pays, le développement agricole, l'emploi, la réforme de l'administration pour la mettre au service des citoyens, la réforme et l'indépendance de la justice pour en relever l'autorité, la modernisation de l'éducation nationale, la mise à niveau des universités, l'assainissement du service public de la santé, la moralisation de la vie publique, le maintien de la sécurité et de la paix publiques, l'éradication de la corruption ? Où en sommes-nous avec l'UMA ? A quand la liberté de circulation et d'établissement des personnes et des

biens, l'institution d'un marché commun, la convertibilité des monnaies en attendant la création d'une monnaie unique ou d'une monnaie commune, la densification des échanges culturels, scientifiques et universitaires, l'institution de structures démocratiques communes de coordination ? Les Maghrébins vont-ils rester enfermés dans leurs frontières, comme avant les indépendances ? L'UMA est-elle morte-née ? Serions-nous incapables de faire ce que les Européens ont fait, certes par étapes, mais ont fini par aboutir à l'UE actuelle ? En résumé, va-t-on s'atteler à la réponse à ces questions ou va-t-on continuer à patauger sur place, à nous engluer chaque jour un peu plus dans toutes sortes de faux problèmes, de querelles insipides et d'aller de révision constitutionnelle en révision constitutionnelle, alors qu'il vaudrait probablement mieux adopter une nouvelle Constitution ?

Devons-nous rester les otages de la médiocrité et de l'immobilisme ? Tout porte à croire que nous pourrions avoir l'agréable surprise d'être fixés sur la plupart de ces questions, dans peu de temps ! Pour l'instant, contentons-nous d'observer ce qui s'est passé

La proclamation le 12 mai 2012 des résultats du scrutin du 10 mai dernier, faite par le ministre de l'Intérieur, a en effet insufflé un nouvel élan à deux mouvements particuliers à la vie politique et partisane algérienne, et qui sont apparus avec l'instauration du multipartisme. Le premier mouvement est celui des «alliements» qu'on a baptisés de façon assez pittoresque «nomadisme politique» ; le second est celui des «frondes et dissidences fractionnelles», que l'on connaît sous l'appellation désormais courante en Algérie de «redressements».

durant les quinze premiers jours post-électorales, et arrêtons-nous quelques instants sur deux faits flagrants. La proclamation le 12 mai 2012 des résultats du scrutin du 10 mai dernier, faite par le ministre de l'Intérieur, a en effet insufflé un nouvel élan à deux mouvements particuliers à la vie politique et partisane algérienne, et qui sont apparus avec l'instauration du multipartisme.

Le premier mouvement est celui des «ralliements», qu'on a baptisés de façon assez pittoresque «nomadisme politique» ; le second est celui des «frondes et dissidences fractionnelles», qu'on l'on connaît sous l'appellation désormais courante en Algérie de «redressements». Le nomadisme politique a été autorisé — au moins implicitement — par l'APN en novembre 2011.

En effet, en rejetant à l'issue des débats sur le code électoral un article proposé par le gouvernement et qui tendait à mettre fin à la pratique détestable du nomadisme, l'APN, qui était en fin de mandat, l'a non seulement autorisé mais a en plus légalisé d'une certaine manière la déloyauté en politique et le parjure idéologique. D'ailleurs, vu le nombre de ralliements qui se sont produits dès la publication des résultats, c'est bien ainsi que notre classe politique en général et les nouveaux élus en particulier ont compris le message lancé par l'ancienne APN, qui était majoritairement composée par trois partis dits de l'alliance présidentielle.

Or, un parti politique c'est, avant d'être une structure ou une machine à gagner des élections, une association de personnes qu'on appelle «militants et adhérents qui se réunissent librement et volontairement autour d'un «projet politique» et d'un « programme d'actions», tout deux sous-tendus par une idéolo-

gie qui peut être libérale, socialiste, socio-démocrate, républicaine, monarchique, nationaliste, laïque, ou religieuse, en fonction de chaque parti. En politique, donc, pour nos députés, qu'ils soient anciens ou nouveaux, de même que pour certains chefs et leaders politiques, lâcher le parti, sous l'étiquette duquel on a été élu pour rejoindre les rangs du parti concurrent et officiellement déclaré victorieux, n'a rien de blâmable ; ce ne serait ni un acte déloyal, ni un parjure, ni une décision contraire à l'honneur ou à la décence.

Quant aux «indépendants» qu'on nomme ailleurs les «sans-parti», ils nous surprendront toujours par leur soudain coup de foudre pour le parti majoritaire ; que ne l'avaient-ils intégré ou réintégré plus tôt, c'est la question que l'on est en droit de se poser à leur sujet. Mais eux-mêmes s'interrogent-ils sur ce que peuvent penser d'eux leurs électeurs qui les ont choisis parce qu'ils sont des «indépendants» ? Ou s'en foutent-ils royalement ? En vérité, tout le monde comprend que ces ralliements en extrême — j'allais dire du dernier quart d'heure — sont une manière intéressée de voler au secours de la victoire, fut-elle une victoire à la Pyrrhus, afin de se positionner dans le peloton de ceux qui sont pressés d'aller à la soupe. De tels comportements donnent tout naturellement lieu à des moqueries et réflexions désabusées. Mais cette transhumance post-électorale crée un malaise ; elle laisse supposer que pour beaucoup de politiciens, la politique n'est qu'un business fructueux, un moyen sûr et sécurisé de s'enrichir vite et sans trop d'efforts. Le nomadisme politique ne peut être, tant du point de vue de la morale que de celui de la politique, qu'une pratique blâmable qu'il convient de flétrir. Mais il est malheureusement vrai que les politiciens en général n'ont cure de l'éthique et de la morale.

Chez les politiciens et les puissants, les «Machiavel» sont légion : on y trouve des grands, si on peut s'exprimer ainsi, mais également une foule de «Machiavel» aux petits pieds. En plagiant une observation du penseur égyptien Mustapha Lotfi Al Manfaluti, on constatera que dans le combat politique, dans la plupart des cas, «les héros sont les achar», mot fort que je traduis par celui tempéré de «malveillants».

On peut également affirmer, sans grand risque de se tromper, que dans la classe politique, les meilleurs (politiciens) sont très souvent les pires», en reprenant une expression de l'écrivain français Romain Rolland. Il me reste à dire quelques mots des mouvements de «redressements» qui agitent le microcosme politique algérien depuis déjà quelques mois et d'une façon plus frénétique depuis que les résultats des élections ont été rendus

On a eu droit il y a quelques années à un redressement que ses auteurs préfèrent qualifier de coup d'Etat scientifique, ce qui est une expression totalement inédite. Il semblerait que les redresseurs de ce parti soient à leur tour en train d'être redressés : c'est l'éternelle parabole de l'arroseur arrosé !

publics. Ce terme de redressement est d'usage courant en matière fiscale et dans le monde de l'entreprise ; on appelle en effet «redressement fiscal» les majorations d'impôts que l'administration fiscale inflige aux contribuables, personnes physiques ou morales dont elle juge que les déclarations fiscales ne sont pas sincères ; il se murmure que certains redres-

Par Zineddine Sekfali

sements sont tellement élevés que les redressés ne s'en relèvent jamais et tombent souvent en déconfiture ou en faillite. Dans le monde des affaires et du commerce, on parle de «redressements judiciaires» ; il s'agit d'une procédure grâce à laquelle une personne physique ou morale, en difficulté financière mais non en situation désespérée, est autorisée par un tribunal de poursuivre, sous certaines conditions, son activité commerciale et de rééquilibrer ses comptes.

En politique, je ne connais pas d'autre redressement que celui du 19 juin 1965. Mais cette expression n'est guère employée ; on parle désormais du coup d'Etat du 19 juin 1965 ; cette date a de plus disparu de la liste des journées commémoratives. Ô tempora, ô mores !!! Le terme est cependant revenu dans le vocabulaire politique depuis qu'on a instauré le pluralisme. Là où il a fait florès, c'est dans les partis islamistes ; il y a eu tellement de redressements que les 7 ou 8 partis islamistes actuels (en attendant d'autres redressements annoncés !) sont comparables aux poupées russes — les fameuses matriochkas — qui s'empilent les unes dans les autres. Bien malin est celui qui sait en quoi ces partis dits islamistes diffèrent les uns des autres.

En fait de redressement, il s'agit surtout de «renversement» d'une direction politique par une autre qui prend sa place et accapare le parti. On a eu droit, il y a quelques années, à un redressement que ses auteurs préfèrent qualifier de coup d'Etat scientifique, ce qui est une expression totalement inédite.

Il semblerait que les redresseurs de ce parti soient à leur tour en train d'être redressés : c'est l'éternelle parabole de l'arroseur arrosé ! Enfin, il y aurait aux dernières nouvelles deux opérations de redressement en cours dans deux autres partis politiques classés 3e et 4e dans la liste des partis vainqueurs aux dernières élections législatives. On parlera sans doute à leur propos de victoire à la Pyrrhus, car leur victoire aux législatives risque de leur coûter cher en termes de crédibilité politique et d'audience électorale.

Il faut observer qu'il n'y a jamais chez nous de véritables «scissions» ou «dissidences fractionnelles» qui s'analysent en des départs volontaires de certains militants qui décident de quitter le parti où ils militaient pour créer un autre distinct et différent de l'originel.

Chez nous, que l'on soit redresseur ou redressé, on se bas bec et ongles pour garder ou récupérer le parti originel, ses structures, ses moyens, ses réseaux... On ne part jamais volontairement ; on ne s'en va que si on est «liquidé, chassé et radié des effectifs». De telles luttes autour de l'appareil du parti concerné peuvent durer des mois, voire des années : ces luttes, dont le seul objectif est le contrôle du parti, finissent par devenir l'alpha et l'oméga de l'activité politique de ce parti déchiré par des luttes intestines et empoisonné par d'inextinguibles haines.

On en est encore malheureusement là, dans plusieurs partis. Une chose est sûre : l'électeur n'y est pour rien. La responsabilité de cette triste situation est directement et exclusivement imputable à notre prétendue classe politique. A priori, elle ne semble pas être à la hauteur des défis auxquels le pays est confronté ; elle paraît ne s'intéresser qu'au pouvoir, d'abord pour lui-même ensuite pour les avantages matériels et financiers qu'il est susceptible de procurer. Faut-il alors être surpris par le niveau atteint par l'abstention lors des dernières législatives et la faiblesse des scores obtenus par les partis représentés à l'APN, y compris les partis qualifiés de majoritaires ?